Russie : le bureau pétersbourgeois du Conseil nordique des ministres classé «agent de l'étranger»

Description

Par Céline Bayou (sources: *Barents Observer, Norden.org,*)

Le bureau du Conseil nordique des ministres à Saint-Pétersbourg vient de se voir notifier par la Procurature la nécessité de s'enregistrer en tant qu'«agent de l'étranger». Conformément à la loi adoptée par la Douma russe en juin 2012 et modifiée en juillet 2013, toute ONG qui bénéficie de financements étrangers et mène des «activités politiques» doit s'enregistrer comme agent de l'étranger, cette dénomination provoquant de larges controverses.

Créé en 1971 afin de concrétiser la coopération entre les entités participantes (Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Îles Féroé, Groenland, Îles Åland – les États baltes en sont observateurs), le Conseil nordique des ministres avait ouvert son bureau d'information pétersbourgeois en 1995 et assurait le lien avec ses équivalents dans les villes de Mourmansk, Arkhangelsk et Petrozavodsk.

Il a promu nombre de projets régionaux de coopération transfrontalière en matière éducative et culturelle. Depuis 2011, le bureau pétersbourgeois a soutenu des projets en faveur de l'environnement, des industries créatives, de la lutte contre la corruption ou de la prévention contre le sida et la tuberculose. Le bureau a mis en place un réseau avec les autorités russes, les ONG et d'autres intervenants dans ces régions de Russie. Au total, il aurait apporté son soutien à plus d'un millier de projets dans la région Nord-Ouest.

Mais la mainmise du pouvoir russe sur les activités des organisations non gouvernementales s'avère de plus en plus pesante. En avril 2013, les autorités russes avaient organisé un contrôle du bureau kaliningradois du Conseil nordique des ministres qui avait protesté en vain. Puis le centre de contact de Mourmansk a dû fermer en 2014. Depuis, le Conseil nordique des ministres tentait de maintenir le dialogue avec le ministère russe des Affaires étrangères Moscou afin de modifier le statut du bureau pétersbourgeois.

Sans effet là encore, puisque le secrétaire général du Bureau est donc mis en demeure de procéder à son réenregistrement immédiat: Dagfinn Høybråten a exprimé son incompréhension et annoncé son intention de faire appel.

date créée
22/01/2015
Champs de Méta